

## 130 amendements plus tard...retour de trois jours de regroupement Cégep afin d'amender et de bonifier nos demandes.

Par Judith Trudeau

Jamais je n'aurais imaginé passer plus d'une journée sur les amendements de la table centrale. Les demandes salariales, les bonifications aux congés parentaux, la décarbonisation de nos placements à la Caisse de dépôt et placement...me fiant à notre Assemblée générale qui en traitait, le 25 septembre dernier avec notre répondante au comité de négo, Anne-Marie Bélanger, nous avons eu besoin de 30 minutes pour nous faire une tête et adopter le cahier soumis à une première harmonisation des quatre fédérations du secteur public et parapublic de la CSN. Lors du dernier regroupement (2-3-4 octobre), il faut savoir que tous les Cégeps FNEEQ ont fait cet exercice de présenter les demandes harmonisées et ont apporté leurs amendements. À travers les amendements, on retrouve les forces des AG, leurs préoccupations, leurs expertises et, bien sûr, leur culture.



Anne-Marie Bélanger qui explique les demandes salariales lors de notre AG du 25 septembre 2019.

...

Certaines cultures sur le plancher du regroupement s'inscrivent davantage dans le spectre de la démocratie directe. Les AG de St-Jérôme et de Montmorency représentent cette tendance. Toujours à l'affût de la consultation de leurs membres, les exécutifs tiennent farouchement à leur autonomie locale. Dans ces collèges, une présentation des cahiers est réalisée par les membres du comité de négo puis, lors d'une AG subséquente, il y a délibération et amendements (sans les répondants au comité de négo). J'avoue, bien humblement, que j'aime le côté «démocratie représentative» de notre culture locale. Chez nous, les membres s'adressent directement aux représentants du comité de négo et peuvent, par ce fait même, comprendre le cheminement de l'acceptation ou du refus de l'harmonisation en Comité de coordination des services publics et parapublics (CCSPP). Chez nous, il y a ce mixte de consultation et d'efficacité et je dois dire que j'apprécie ce double engagement.

La première journée du regroupement a été caractérisée par une réécriture de nos demandes salariales dans le but d'en simplifier la compréhension. Merci à l'AG de Félix-Garneau et à leurs représentants. À noter l'explication pédagogique de notre collègue Denis Paquin sur ce qu'est l'inflation et ses nombreux fichiers excel à l'appui pour nous convaincre qu'une hausse qui respecte l'inflation + 1% (et on arrête d'en reparler), c'est bien honnête comme demande, en plus des 3\$ fixe pour la première année.



Denis Paquin, Trésorier du SECLG, qui nous explique ce qu'est l'inflation et comment rendre nos demandes synchrones avec ces variations.

...

Lionel a poussé, *de nouveau*, pour faire reconnaître l'idée de **l'invalidité partielle permanente**. Il semble évident que la notion est parlante, surtout à l'heure où les coûts de convention explosent partout dans le réseau pour pallier aux nombreux congés liés aux problèmes d'anxiété, de surcharges et d'épuisement. Ceci dit, cette idée demeure difficilement applicable et demanderait des balises très claires. Au bout de 45 minutes de discussion sur cette notion, on comprendra que cette demande sera difficilement harmonisable avec les autres fédérations.

En ce qui concerne les **droits parentaux**, tout un travail de réécriture fut fait pour être **le plus inclusif possible**. Ainsi, dans un couple lesbien, comment traduire le congé de maternité et de paternité? L'idée était donc d'être le plus souple possible pour embrasser toutes les réalités.

Une importante bonification des demandes fut ajoutée pour les parents adoptifs ainsi que pour les proches aidants. À suivre.

Du côté sectoriel... Souvenons-nous de la formule en deux temps. Un cahier qui expose les principes de nos prochaines revendications et une liste de problématiques associées. Il a été difficile de concilier les demandes des différentes AG du réseau tout en respectant l'esprit de cette forme hybride. Il ne s'agissait donc pas, à ce stade-ci, de couvrir les demandes particulières des différents départements, mais bien de saisir l'idée large pour que le plus grand nombre de départements et programmes de toute la province puisse s'y retrouver. Donnons un exemple concret. Si en effet, nous sommes bien au courant des demandes particulières de *Soins infirmiers et des techniques lourdes de la santé*, il fallait tenter de rester au-dessus de la mêlée avec l'esprit que la supervision des stages est inconvenablement traité dans le calcul de la C.I. (Charge individuelle), et ce pour tous les départements et programmes qui sont aux prises avec cette particularité.

...

À la sortie de ces trois jours de débat, qu'est-ce que je retiens?

Que je souhaite bonne chance à notre comité de négo qui devra retravailler les 2 cahiers ainsi que la liste des problématiques pour respecter les amendements adoptés. Qu'ils devront s'assurer de retraduire les débats lors de l'harmonisation en CCSPP. Que le regroupement n'est pas scindé centre-région et que nous travaillons tous et toutes à la consolidation du réseau et à bonifier nos droits dans la reconnaissance de notre travail.

...

Ah oui! Côté mobilisation...J'ai eu la chance de faire partie d'un «commando secret» pour réitérer qu'un dépôt simultané de nos demandes avec la partie patronale serait une façon d'exprimer la bonne foi de chacune des parties. Voilà le résultat :



Dans l'ordre habituel sont représentés les collèges de John-Abbott, Chicoutimi, Shawinigan, Lionel-Groulx, Alma, Montmorency, La Pocatière et Rosemont.